

Au coin des rues

Lotissement "Chemin Breton III"



Ce lotissement est situé dans le prolongement de la rue des Carrières et de la rue des Bosquets. Initialement prévu de trente-quatre logements (quinze lots en construction libre et dix-neuf logements "sociaux"), il pourrait, dans sa version définitive, compter deux logements sociaux supplémentaires sans modification de l'emprise initialement prévue.

Commencée dès la mi-septembre, la viabilisation provisoire devrait durer environ sept mois et se terminer, sauf intempéries ralentissant le chantier, vers la fin du premier trimestre 2009.

Le prix de vente des quinze lots destinés à la construction libre sera fixé dès que l'avancement du chantier le permettra, c'est-à-dire le plus vraisemblablement en janvier ou février 2009, et les personnes ayant déjà postulé à l'acquisition d'un terrain seront invitées par courrier à confirmer leur candidature.

Il convient de préciser que la réservation définitive d'un terrain devra être accompagnée du paiement de l'avance correspondante, le règlement définitif de l'achat devant intervenir rapidement à la diligence du notaire de la Commune.

La voirie définitive interviendra à l'issue des constructions, y compris celles à la charge du bailleur social retenu, probablement vers fin 2010.

Giratoire du Point du Jour

La fin des travaux est prévue pour la 2^e quinzaine de décembre 2008. Elle correspondra à la fin des nuisances pour les usagers. Les



troubles constatés notamment dans le fonctionnement des services de cars devraient s'atténuer, voire disparaître après la traditionnelle période de "rodage".

Les travaux sont en totalité à la charge du Département et s'inscrivent parmi les actions menées dans le cadre de la sécurité routière. Ces actions seront poursuivies en 2009 par l'aménagement de l'intersection RD 105/RD 126 au Petit Paris.

Les autres projets communaux

Ils sont trois et concernent la Mairie, les installations sportives et la future zone d'activité du Pré-Bergère.

LA MAIRIE

La mairie actuelle est devenue exigüe et de plus le bâtiment ne correspond plus aux exigences de la loi sur l'accessibilité des lieux publics aux personnes en situation de handicap. **Son agrandissement en vue d'améliorer l'accueil est devenu nécessaire.** La réflexion préliminaire menée en liaison avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisation, Equipement) est en voie d'achèvement. Le projet consiste en la transformation du bâtiment adjacent (ex-maison Joubert) en salle du Conseil et des Mariages et à la nouvelle répartition des locaux existants pour les rendre plus accessibles et fonctionnels.

La prochaine phase sera l'étude du projet définitif des aménagements intérieurs et paysager par l'architecte choisi par la commune à l'issue d'un appel à candidature qui sera lancé dans les prochains mois.

De plus amples informations seront données au fur et à mesure de l'avancement du projet auquel seront associés en priorité les riverains directement concernés.

LES INSTALLATIONS SPORTIVES

L'extension des installations sportives, ou la création d'installations complémentaires, est une sorte de "serpent de mer" qui ressurgit périodiquement depuis plus de dix ans.

Après diverses phases de réflexion et d'études, soit en projet communal soit en intercommunalité, et après bien des vicissitudes, **il a été convenu de réaliser deux équipements à caractère intercommunal sur deux communes différentes :**

- Une halle de tennis à Saint Léger des Bois,
- Une salle "multisports" à Saint Martin du Fouilloux.

Si la halle de tennis verra bien le jour à St Léger, avec une participation symbolique de St Martin, la réalisation de la salle multisports est "ajournée" en raison de son coût trop élevé et du nombre insuffisant de partenaires.

En accord avec les clubs concernés, les installations actuelles seront complétées par une structure légère ajoutée à la salle actuelle ou par une seconde salle aménagée dans un ex-local industriel à acquérir dans le cadre de l'exercice du droit de préemption de la commune, si l'opération actuellement en cours aboutit.

Quelle que soit la solution retenue, sa réalisation interviendra dans un proche avenir (début de la procédure dans l'année à venir, sauf événement imprévu).

ZONE D'ACTIVITES DU PRE-BERGERE

Cette zone est située dans un triangle dont le sommet se situe approximativement face à l'entreprise Palettes-Services et s'étend vers le nord jusqu'à une ligne longeant les propriétés urbanisées entre la Croix et l'entreprise des Transports Serge Derval, sur des terrains dont certains restent à acquérir.

Sa surface totale brute est d'environ trois hectares et demi. Sa partie "Est" sera partiellement amputée par le tracé de la future RD 126.

Elle est inscrite dans le plan local d'urbanisation depuis plusieurs années et son aménagement est à l'étude depuis le début du mandat. Cette étude se poursuit actuellement avec la collaboration du CAUE. L'activité prévue y sera exclusivement artisanale et devrait concerner majoritairement des activités liées à la construction non présentes actuellement dans la Commune.

L'objectif actuel est de faire coïncider le début de son activité avec la mise en service de la nouvelle RD 126 prévue en 2012 et dont la construction est de la compétence du Département.

Travaux divers

Certaines personnes sont intriguées par les travaux en cours le long de la RD 723 sur le terrain jouxtant l'entreprise Esprit Auto. Il s'agit d'aménagements entrepris par cette société sur une parcelle lui appartenant.

Ils n'ont donc aucun lien avec un quelconque aménagement de la zone voisine réservée à des projets intercommunaux.

Bernard MICHEL, Maire

Information sur le Droit d'Accueil à l'École

La loi du 20 août 2008 votée par l'Assemblée Nationale crée un droit d'accueil au profit des élèves des écoles maternelles et élémentaires.

La municipalité a été amenée lors du mouvement de grève du 7 octobre dernier à mettre en place cette obligation d'accueil.

Cette loi prévoit que le service d'accueil doit être assuré par la commune lorsque 25% ou plus des enseignants de l'école sont en grève.

La mairie est prévenue de la grève par l'inspection Académique dans les 48 heures précédentes.

La loi précise que chaque commune propose à l'autorité académique une liste des personnes volontaires qui sera soumise à approbation, en vue d'assurer si besoin l'accueil des enfants.

Si des personnes souhaitent être proposées sur cette liste, elles sont invitées à se faire connaître au secrétariat de mairie.

En pratique, lorsque nous serons amenés à assurer ce service, nous demanderons à la Directrice de l'école, de bien vouloir diffuser un questionnaire afin d'informer les familles de la grève et répertorier le nombre exact d'enfants qui seront présents à cet accueil. Il est demandé aux parents de remplir très précisément ce questionnaire.

Notre commune appliquera la loi, rien que la loi... ni plus ni moins et rappelle qu'accueillir n'est pas éduquer.

Vos élus, principalement Gilbert CROIX, Valérie PIERCHON, Véronique ALLEGRE et François JAUNAIT sont à votre écoute pour répondre à vos interrogations.

François JAUNAIT

Rappels

Depuis le 1^{er} septembre, l'accès aux courts de tennis est réglementé. Une carte d'accès est en vente au secrétariat de mairie au coût de 12€ pour l'année.

Les inscriptions sur la liste Électorale doivent se faire obligatoirement avant le 31 décembre 2008.

Deux nouveaux lieux dans notre commune

Allée des papillons : elle part de la rue du petit Anjou, entre les numéros 24bis et 26, vers le Chemin Breton.

La Croisette : entre La croix et L'Orée du Bois (nouveau lotissement près des Transports Derval)

Lundi 10 novembre - 18 h 30

> **Pot d'accueil et d'amitié** organisé par les nouveaux gérants de la supérette

Mardi 11 novembre - 11 h 00

> **Cérémonie d'Armistice** - Cimetière

Vendredi 14 novembre - 20 h 30

Salle Barbara

> **Cinéma** : « **Faubourg 36** »

Film réalisé par Christophe Barratier avec Gérard Jugnot, Clovis Cornillac et Kad Merad. Dans un faubourg populaire au nord de Paris en 1936...

Samedi 15 novembre - 20 h 30

Salle Barbara

> **Traditionnelle soirée**

« **Châtaignades** »

Organisée par l'Association « L'échappée Belle » : dégustation de châtaignes et spectacle musical

Dimanche 16 novembre - 10 h 00

Salle de Sports

> **2^e journée de Championnat de Régional 1 - Section Badminton**

Equipes présentes : Le Mans, La Ferté Bernard, Cholet, St Martin.

Agenda communal

Dimanche 23 novembre

14 h 30 à 20 h - Salle Barbara

> **THE DANSANT : Ambiance assurée par Jacqueline et Maurice.**

Organisé par le comité 49 de la Ligue contre le Cancer.

Contact : 02 41 39 14 79

Entrée 9 € (brique et café inclus).

Dimanche 30 novembre

Toute la journée - Salle de Sports

> **Vide Grenier d'Hiver & Galerie des Créatifs**

Samedi 6 décembre

> **Spectacle du cabaret enivrant de Bernadette** - Salle Barbara

Samedi 13 décembre

> **Réveillon de l'Amicale de Saint Martin**

Samedi 10 janvier 2009

> **Vœux du Maire** - Salle Barbara

Bienvenue à nos nouveaux arrivants...

Découverte de...

Notre superette accueille depuis peu de nouveaux gérants : M et M^{me} Jamel et Naja MASSOUR et leurs enfants, Elie et Amine (respectivement 3 et 6 ans).

Nous leur souhaitons entière et pleine réussite dans leur nouveau projet au sein de notre commune.

En attendant un article plus complet à paraître dans le bulletin communal, l'ensemble de la population est convié par nos nouveaux arrivants à **un pot d'accueil et d'amitié qui aura lieu le lundi 10 novembre à partir de 18h30. Venez nombreux !**

Guy François COUSIN

Après ces années passées dans la commune de Saint Martin du Fouilloux, nous souhaitons remercier chaleureusement l'ensemble de la population pour sa participation à la réussite de l'activité du magasin.

Nous souhaitons vivement la pérennité de ce service de proximité et invitons l'ensemble des clients à renouveler sa confiance envers les nouveaux gérants.

Christelle et Philippe CARON



Ange Oliver à la Conquête du show-biz

Le samedi 31 Janvier à 20 h30

Salle Barbara - Tarifs > 10 euros et 5 euros

Associations Intercommunales



Comme le titre l'indique, Ange Oliver veut percer dans le monde du spectacle. Il est prêt à tout mais ce n'est pas gagné. Il est obligé de faire des petits boulots pour survivre. C'est en nous expliquant ces petits boulots que sans s'en rendre compte, il va nous dévoiler ses multiples facettes avec ses imitations, ses chansons et ses numéros visuels. Ange Oliver est un Humoriste fantaisiste déjanté qui joue avec les objets, les mots mais surtout avec le public. Il dit qu'il veut exercer avec sérieux sans se prendre au sérieux le moins sérieux des métiers.

Mairie de Saint Martin du Fouilloux

Tél. : 02 41 39 50 54 - Fax : 02 41 39 51 30

mairie.stmartindufouilloux@wanadoo.fr

<http://mairie.wanadoo.fr/saintmartindufouilloux49/>

Directeur de la publication : Bernard MICHEL, Maire
Responsable de la Communication : François JAUNAIT
Elus, membres de la commission Communication :
Emmanuelle COLONNA, Guy François COUSIN,
Stéphane LANGLET.

Pour toute modification et apport, merci de contacter les membres de la commission communication ou la mairie.